

\$8,000.00 par année pour l'enseignement de la médecine et du droit.

L'Ecole Technique de Montréal, qui va coûter \$800,000.00, avec en sus, une allocation annuelle de \$40,000.00, et celle de Québec, qui va coûter \$500,000.00, en sus d'une allocation annuelle de \$10,000.00, ne sont guère moins extravagantes que l'Ecole des Hautes Etudes.

Pourquoi, je vous le demande, tant sacrifier à la vaine ambition d'attacher son nom à de grosses bâtisses?

Je suis favorable à l'enseignement technique, et je le veux aussi efficace que possible; mais je prétends qu'il pouvait se donner, avec autant d'efficacité, dans des conditions bien plus faciles, et peut-être plus pratiques.

Avec les sommes que l'on a dépensées là, on aurait pu, en agissant avec sagesse et modération, installer des écoles techniques dans toutes les villes manufacturières de la province, au lieu de Montréal et Québec seulement. Il suffisait pour cela de se procurer des professeurs compétents et d'installer les écoles comme dépendances ou annexes des usines en opération, ainsi que la chose se pratique dans beaucoup de pays fort avancés. Voilà ce que nous avons proposé au gouvernement, et ce que nous ferons, si le peuple le veut.

Mais, que voulez-vous, le gouvernement avait la manie des grosses bâtisses, des gros contrats, et c'est la province qui payait.

PRISON DE MONTREAL.

C'est cette manie des grosses bâtisses et des gros contrats qui a porté le gouvernement à élever, à Bordeaux, ce superbe palais, en brique blanche et en forme d'étoile, qui doit être la prison du district de Montréal.

Savez-vous le coût de ce palais? \$2,850,000.00 seulement, c'est l'honorable M. Taschereau qui nous le dit (Procès-Verbaux, Ass. Lég., 1912, page 181).

Ce palais est destiné aux prisonniers du district de Montréal, c'est-à-dire aux meurtriers, aux voleurs, aux incendiaires, aux vagabonds et peut-être aussi parfois à quelque journaliste qui aura le malheur de n'avoir pas l'échine assez souple.

\$2,850,000.00 de capital donnent à 4 pour cent, \$114,000.00 d'intérêt par année.